

préjugés ne croira peut-être pas que toute la force engagée de notre côté n'excédait pas 300 hommes, mais c'est le fait, nous l'affirmons sans crainte d'être contredit. Le reste de notre armée était en réserve par derrière”.

Cette réserve, sous les ordres du lieutenant-colonel Macdonnell, ne comptait guère plus de cent quatre-vingts hommes ; elle était placée au quatrième abatis non loin du gué, et n'eut pas occasion de se battre.

“ Il est tout à fait flatteur de pouvoir ajouter que ces trois cents hommes et leur brave commandant étaient tous Canadiens, à l'exception du brave capitaine Ferguson, de trois hommes de sa compagnie et de trois officiers appartenant à d'autres corps. Qu'on le dise toutes les fois qu'on fera mention de la bataille de Châteauguay, et il faudra que le préjugé cache sa tête hideuse et que les murmures de la malveillance soient étouffés par la honte et la confusion.

“ Les officiers et soldats engagés dans cette journée mémorable se sont tous couverts de gloire. Le capitaine Ferguson, de l'infanterie légère du régiment canadien, et les deux capitaines Duchesnay se sont grandement distingués dans le commandement de leurs compagnies respectives et en exécutant plusieurs mouvements difficiles avec autant de sang-froid et de précision qu'en un jour de parade. La bravoure du capitaine Daly, de la brigade de flanc de la milice, qui conduisit, à la lettre, sa compagnie au milieu des ennemis, ne pouvait être surpassée.

“ On n'a pas moins remarqué dans ce combat sévère, le courage et la bravoure du capitaine La Mothe, du département des sauvages, du lieutenant Pinguet, de l'infanterie légère (Fencibles) canadienne ; du lieutenant et adjudant Hebden, des Voltigeurs ; du lieutenant Schiller, de la compagnie du capitaine Daly. Les lieutenants Guy et Johnson,